

Adoption du projet de loi n° 21

Fin de l'exploitation des hydrocarbures au Québec

Le 12 avril dernier, l'Assemblée nationale du Québec adoptait le projet de loi n° 21
*Loi visant principalement à mettre fin à la recherche et à la production d'hydrocarbures
ainsi qu'au financement public de ces activités*



L'adoption du projet de loi n° 21 marque la fin d'une longue saga qui débuta à l'automne 2010.

À cette époque, l'industrie des gaz de schiste faisait son apparition dans la vallée du Saint-Laurent. Mal connue à l'époque, cette industrie faisait miroiter des promesses de grandes retombées économiques. La réalité était tout autre. Très tôt, des histoires de désastres environnementaux nous sont arrivées du nord des États-Unis où l'exploitation du gaz de schiste existait depuis quelques années. Cette industrie était une menace pour la qualité de notre eau, de notre air, de notre qualité de vie et aussi pour la cohésion du tissu social. Il fallait agir rapidement.

Dès lors, des citoyens, des scientifiques et des groupes environnementaux se sont mobilisés pour démarrer un vaste mouvement afin protéger notre eau, nos basses terres du Saint-Laurent, la santé de la population et tenter de laisser un avenir viable aux prochaines générations. Manifestations, dépôts de pétitions à l'Assemblée nationale, organisation de plusieurs conférences et séances d'information, la résistance s'est fait sentir de Montréal à Gaspé...

Ainsi, depuis plus de dix ans, plusieurs citoyens de Saint-Pierre-les-Becquets et des municipalités voisines se sont impliqués, sans compter les heures, afin d'informer les citoyens sur ce que signifiait l'exploitation des gaz de schiste et les dangers qu'ils pouvaient représenter ainsi que sur leurs droits vis-à-vis cette industrie.

Grâce à ce travail acharné et à celui de tous les citoyens impliqués, nous avons remporté une des plus grandes batailles environnementales qu'a connues le Québec.